



SYMBIOSE ALLIER
60, cours Jean-Jaurès
BP 1727
03017 Moulins Cedex
symbiose.allier@gmail.com
06 10 79 10 96

Rapport d'activités

ANNEE 2024

<https://symbioseallier.fr>

<https://www.facebook.com/Symbiose-Allier-479110196166860>

27/01/2024

Table des Matières

RAPPORT MORAL – AG DU 06 JUIN 2024	2
PARTIE 1 : L'ASSOCIATION	6
1. Son histoire :	6
2. Sa gouvernance	6
3. Ses financements	7
4. Son fonctionnement.....	7
5. L'équipe administrative.....	7
6. Agrément et rescrit fiscal	8
PARTIE 2 : L'ANIMATION DE TERRITOIRE	9
1. L'Observatoire Agricole de la Biodiversité	9
1.1. Les parcelles suivies en 2024	9
1.2. Les protocoles mis en place	9
1.3. Ce qui a été fait !	10
1.4. La communication	11
1.5. Association reconnue « Site de démonstration de l'OAB » par le Ministère de l'Agriculture. ...	12
2. Programme Agrifaune - Gestion des bords de champs cultivés	12
2.1. Le niveau national	12
2.2. Le projet dans le département de l'Allier	12
2.3. Le protocole expérimental.....	13
3. Plan de relance « Pacte de la Haie »	13
4. Gestion de sites de compensation et suivi des mesures compensatoires de l'autoroute A79 (RCEA). 14	14
5. Etude sur le potentiel d'accueil de la biodiversité par les retenues collinaires	16
6. Accompagnement de la filière CRC sur la thématique biodiversité et bords de champ	18
7. Prestation filière agrivoltaïque : plan de gestion agro-environnemental	18
PARTIE 3 : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION	20
1. Journée et ateliers thématiques	20
2. Fête de la Nature et diverses manifestations	20
3. Interventions dans les lycées agricoles et MFR.....	20
4. Publication d'articles dans la presse	20
5. Page Facebook	20
6. Maintenance du site internet.....	21
7. Lancement d'une lettre d'information.....	21
8. Réunions auxquelles Symbiose a participé	21
PARTIE 3 : PARTENARIATS TECHNIQUES.....	23
1. Le Laboratoire d'Innovation Territorial (LIT)	Erreur ! Signet non défini.
2. Partenariats scientifiques.....	23

Mesdames et Messieurs

La vie de notre association a été impactée cette dernière année 2023, par plusieurs événements, et je commence par le plus triste, à savoir la disparition de Michel Tournaire, qui avait accompagné l'émergence de Symbiose, en assurant sa présidence pendant les 6 premières années. Resté au Conseil d'Administration après son retrait de la présidence, il a accompagné nos travaux quasi jusqu'à la veille de son décès. Michel était d'un tempérament joyeux, positif et constructif, toujours respectueux de ses interlocuteurs, détestant la polémique, privilégiant toujours le débat d'idées. C'est dans cet état d'esprit, que Symbiose Allier doit continuer à s'inscrire. La vision spécifique des questions environnementales portée par notre association, sera d'autant plus audible qu'elle s'inscrira dans un contexte de dialogue avec l'ensemble de nos partenaires, associatifs et institutionnels, et Michel l'avait bien compris.

Un autre événement, beaucoup moins triste, est l'évolution professionnelle de Catherine Brenon, l'animatrice historique de Symbiose. Après avoir consacré beaucoup d'énergie et mobilisé ses compétences pour faire émerger notre association, et l'installer dans le paysage environnemental du département, ses grandes qualités ne sont pas passées inaperçues pour tout le monde, et d'autres horizons se sont ouverts, qui lui permettront d'évoluer de façon constructive, dans un autre cadre. Je tiens à la remercier au nom de tous les adhérents et membres du conseil d'administration pour tout ce qu'elle a fait au sein de Symbiose, et lui souhaiter pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Et, plus récemment, notre chargé de mission Julien Forestier a connu une trajectoire similaire. Ses quatre années d'engagement au sein de Symbiose ont été exemplaires, et la plupart des actions actuellement en place lui doivent beaucoup. Nous lui sommes donc très reconnaissants, et lui souhaitons également un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Le départ de Catherine nous a permis d'accueillir Guillaume Cellier, détaché par la Chambre d'agriculture pour assurer la gestion des activités et la coordination de l'équipe Symbiose. Guillaume, par ses fonctions antérieures à la Chambre, était déjà très impliqué dans des actions environnementales, et assurait, pour le compte de Symbiose, le suivi des mesures compensatoires liées au chantier de l'A79. Il connaît donc bien notre structure, et nous l'accueillons avec grand plaisir, pour cette fonction qu'il exerce aux côtés de notre chargé de mission Maxime Durieu, présent (et bien présent) parmi nous depuis plus de deux ans.

Entretemps, les actions sont montées en puissance. Vous avez entendu le rapport d'activités qui présente les quatre grands axes de travail actuels, que je rappelle brièvement :

- Les dispositifs d'observation, pour mieux cerner la réalité des dynamiques naturelles dans les zones forestières et agricoles ;
- Les incitations à la mise en place d'infrastructures agro-écologiques, gros mot qui recouvre les plantations de haies, les bords de champs et couverts divers, bref tous les éléments naturels entourant les espaces productifs agricoles, qui permettent un enrichissement naturel tout en préservant, ou en stimulant, la production agricole ;

- Les compensations environnementales, prévues par la réglementation. Symbiose recherche, tout en s'inscrivant dans cette logique de compensation, à limiter le risque de « double peine » pour la production agricole ou forestière, à savoir la consommation directe d'espace agricole par l'ouvrage construit, auquel s'ajoute une perte de production liée à des mesures compensatoires « éco-centrées ». Il s'agit donc d'identifier et de promouvoir des mesures écologiques constructives susceptibles d'accompagner positivement les systèmes de production en place

Enfin le quatrième groupe d'action, et non des moindres, porte sur la communication, auprès de notre environnement institutionnel et associatif, mais aussi et surtout, une communication ciblant les adhérents et ressortissants des structures fondatrices de Symbiose.

Attardons-nous quelque peu sur ce dernier point, qui mérite d'être mis en relation avec les manifestations d'agriculteurs que nous avons connues cet hiver.

Les agriculteurs se sont élevés contre les aspects contre-productifs contenus dans certaines réglementations actuelles. Celles-ci se sont constituées au fil du temps par une accumulation d'initiatives portées par différentes institutions nationales, agences et ministères, auxquelles se rajoute le cadre européen. Au regard de certaines règles actuelles l'exercice normal des pratiques agricoles pouvait transformer à tout moment chaque agriculteur en délinquant ce qui avait tendance à braquer une bonne partie du monde rural contre des mesures environnementales qui, présentées autrement, pouvaient susciter une adhésion. Cette logique va à l'encontre des objectifs environnementaux recherchés, et n'est satisfaisante pour personne.

Pourquoi une telle approche est-elle possible, et aussi bien ancrée dans les esprits de hauts fonctionnaires ?

Il faut malheureusement rappeler que nos structures professionnelles du monde rural, agricoles, forestières, et autres, sont pendant trop longtemps restées sur une posture de déni et de résistance face aux questions environnementales incontournables, avant de commencer à s'y impliquer plus positivement depuis le début des années 2000. Les diverses réglementations se sont ainsi largement écrites sans nous. L'implication de nos familles professionnelles est cependant croissante, et la création de Symbiose Allier, en 2015, en est une illustration. Mais faire peser un regard nouveau sur les visions dominantes solidement ancrées au sein de la société et des institutions, avec la réglementation qui en découle, constitue un vrai défi de moyen à long terme, qui nécessite de la rigueur, de la persévérance et de la patience. De la rigueur, car toutes les orientations que nous considérons comme positives doivent être issues de réflexions d'expériences et d'observations abouties et validées par des instances techniques ou scientifiques légitimes ; persévérance et patience car des idées nouvelles mettent toujours du temps pour imprégner les esprits.

Ces propos concernent notre environnement institutionnel, mais les mêmes qualités doivent être mobilisées en interne, auprès de nos bases d'adhérents respectives. En effet, après avoir sensibilisé les pouvoirs publics pour permettre un relâchement de la pression réglementaire, notre monde rural se fourvoierait en considérant les questions environnementales comme étant derrière nous. La question climatique et la préservation d'une diversité naturelle restent de vrais sujets de préoccupation auxquelles le monde rural ne peut, et ne doit pas échapper.

C'est en s'emparant de ces thématiques, en étant force de proposition, en mettant en place des actions environnementales intégrant les activités humaines, que notre monde rural peut espérer orienter les dispositifs réglementaires dans un sens plus cohérent avec une pratique de nos activités respectives permettant la satisfaction des besoins élémentaires de la population. Un des défis de notre association est donc d'être pro-actif vis-à-vis de nos propres bases d'adhérents, parfois frileuses sur les changements de pratiques, quitte à les bousculer. Si nous n'avancions pas nous-mêmes en nous emparant de pratiques innovantes positives, nous nous exposons au risque de subir toujours plus de réglementations peu cohérentes et difficiles à appliquer.

C'est en ce sens que nous communiquons auprès de vous tous sur les pratiques nouvelles qui nous semblent pertinentes, avec, ou aux côtés de nos divers partenaires, parmi lesquels on peut citer la Chambre d'Agriculture qui porte le réseau Déphy et promeut la pratiques bas carbone en élevage , les coopératives qui animent un club abeilles et mettent en place des filières CRC (Cultures Raisonnées Contrôlées), mais aussi la fédération des chasseurs qui s'implique fortement dans les plantations de haies et autres infrastructures agro-écologiques.

Et la conférence à laquelle nous allons assister tout de suite après l'AG entre également dans cette logique de communication. Des limites à la lutte classique contre les ravageurs émergent depuis plusieurs décennies. Au-delà de dommages environnementaux et des pressions sociétales, tout le monde est conscient que certains produits conventionnels posent problème, avec notamment l'émergence des résistances. De nouvelles pistes techniques s'ouvrent. Combinées avec un moindre recours aux méthodes conventionnelles, elles apporteront une meilleure protection de l'environnement. Il faudra donc y prêter beaucoup d'attention, et nous allons en savoir plus cet après-midi.

Il s'agit donc d'ouvrir les yeux sur de nouvelles pratiques, permettant de conjuguer préservation de la production et de l'environnement, pratiques dont certaines sont avérées et opérationnelles, d'autres encore au stade expérimental.

Et pour conclure, au risque de me répéter, il s'agit surtout de ne pas interpréter le très relatif desserrement de la pression réglementaire offert par l'issue des dernières manifestations comme une invitation à faire du sur-place. Il s'agit au contraire de continuer à réfléchir, repérer, expérimenter, appliquer ensuite, des adaptations de pratiques avec plusieurs objectifs. Le premier est avant tout de faire face de façon cohérente aux défis environnementaux. « De façon cohérente » signifie qu'il faut intégrer à la réflexion environnementale les paramètres de sécurité alimentaire et de rémunération des producteurs, sans lesquels toute avancée environnementale mène à des impasses. Et au-delà de cet objectif majeur, un bénéfice collatéral d'une stratégie volontariste du monde agricole et rural en matière environnementale sera de limiter le risque de voir le débat sociétal s'enfermer dans une confrontation polémique, sur des bases souvent moralisatrices, dont personne ne sort gagnant. Les sensibilités différentes existeront toujours en matière environnementale, mais tâchons d'apporter notre contribution pour que les débats sociétaux nationaux, que l'on peut souvent retrouver à l'échelle départementale, restent dans un cadre respectueux de la sincérité des acteurs. Symbiose Allier s'y emploie tout en portant avec conviction sa propre vision des choses.

Christophe Pignot, Président de Symbiose Allier



Partie 1 : L'association

1. Son histoire :

Symbiose Allier est une association loi 1901, créée en avril 2015.

Elle s'inscrit dans le développement durable de l'agriculture et a pour objet d'œuvrer en faveur de la protection de l'environnement, en devenant un acteur nécessaire et reconnu en la matière sur le territoire du département de l'Allier. Elle a vocation à mener des travaux de recherche et d'expérimentations sur les liens entre les notions de biodiversité et d'environnement, au sens large, avec les pratiques agricoles.

La communication est un axe de travail important de l'association.

Elle travaille à la fois avec les agriculteurs, le grand public, les collectivités, les entreprises privées et les élus locaux, départementaux et régionaux.

L'association intervient majoritairement sur le département de l'Allier.

Christophe PIGNOT en est le Président depuis le 29 juin 2021. Originaire du Morvan dans la Nièvre, Christophe Pignot, ingénieur de formation, s'est investi professionnellement dans une grande diversité de missions dans le domaine agricole, avec un fil conducteur qui a toujours été l'élevage. Après une première expérience en tant que producteur de moutons, dans la Nièvre, pendant une douzaine d'années, il s'est engagé dans la coopération internationale, au service de programmes de développement de l'élevage, en Afrique et à Madagascar. Il a ensuite dirigé des associations en charge de la sélection génétique animale, notamment Bovins Croissance 03, et l'UPRA Ile de France, en production ovine. Il intègre la Chambre d'agriculture de l'Allier en 2007, en tant que chef du service élevage, poste qu'il occupe jusqu'en 2016, avant d'assurer la direction générale de la Chambre jusqu'à son départ en retraite, survenu mi-2020.

2. Sa gouvernance

Elle est constituée de 11 membres fondateurs :

- Chambre d'agriculture de l'Allier,
- FNSEA 03,
- Jeunes Agriculteurs de l'Allier,
- Coordination Rurale de l'Allier,
- Fédération départementale des chasseurs de l'Allier,
- Syndicat des agriculteurs irrigants du Val d'Allier Bourbonnais,
- Syndicat de la Propriété privée rurale de l'Allier,
- Fransylva 03,
- Union bourbonnaise des exploitants et des propriétaires d'étangs,
- Fédération départementale des coopératives de l'Allier et
- Syndicat des négociants en grains de l'Allier.



3. Ses financements

Les actions réalisées de janvier 2023 à décembre 2023 ont été financées/accompagnées par :

- la Chambre d'agriculture de l'Allier avec la mise à disposition de personnels.
- Les contributions (cotisations annuelles) des membres fondateurs et des adhérents.
- L'Etat à travers de plan France Relance
- Le Conseil départemental de l'Allier
- La Région AURA via le programme FEDER
- La DREAL Auvergne
- La fondation d'entreprise Crédit Agricole Centre-France
- La fondation Crédit Agricole pays de France
- Les Mécénats

4. Son fonctionnement

L'association axe son travail autour de trois grandes thématiques :

1. L'animation de territoire et l'accompagnement des agriculteurs.
2. L'information et la sensibilisation du grand public et des agriculteurs.
3. La recherche de partenaires techniques et financiers.

5. L'équipe administrative

Guillaume CELLIER, animation générale : depuis octobre 2023 coordination de l'association, responsable de l'unité eau-environnement à la Chambre d'Agriculture de l'Allier. Mise à disposition. 06 89 71 97 37, symbiose.allier@gmail.com.

Maxime Durieu : en Service Civique de mars 2022 à septembre 2022, Chargé de Missions en CDI depuis octobre 2022, Ingénieur en environnement et naturaliste, porte les projets OAB, Agrifaune et Suivi du potentiel d'accueil de la biodiversité des retenues collinaires.

Julien Forestier, chargé de missions depuis mars 2020 jusqu'en mars 2024 : montage des projets, suivi technique.

Quentin Vigne : en apprentissage de formation ingénieur de VetAgro Sup depuis septembre 2024. Suivi des projets de plantation et de gestion de la haie, appui technique

6. Agrément et rescrit fiscal

Symbiose Allier est agréée « **association de protection de l'environnement** » depuis décembre 2020.

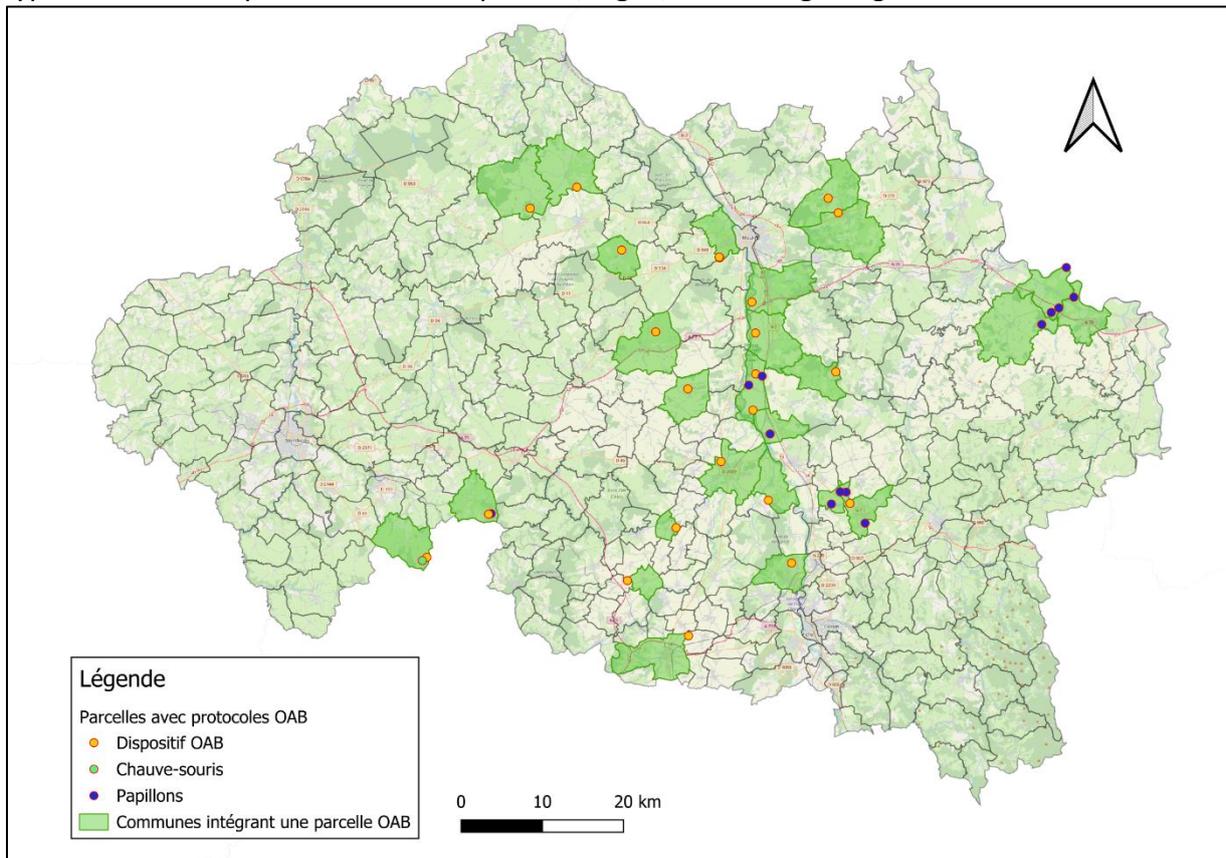
Elle dispose du **rescrit fiscal** depuis l'automne 2020 permettant aux adhérents et mécènes de bénéficier d'un avantage fiscal de 60 % (réduction d'impôt -CGI, art. 238 bis).

1. L'Observatoire Agricole de la Biodiversité

C'est la huitième année que l'OAB est mis en place dans le département.

1.1. Les parcelles suivies en 2024

En 2024, 37 parcelles ont été suivies, dont 25 dans le cadre de l'OAB, et 12 dans le cadre du partenariat avec la filière CRC de COOPACA où le protocole papillon de l'OAB a été mis en place. Le protocole chauve-souris a été mis en place sur 2 parcelles. Finalement, ce sont quatre types de cultures qui ont été suivis : prairies, vigne, maraichage et grandes cultures.



Carte 1 : Localisation des parcelles intégrées au réseau OAB Allier

1.2. Les protocoles mis en place

Les protocoles utilisés, au nombre de quatre, sensibilisent à la fois à la vie du sol ou à la lutte contre les ravageurs, mais traduisent aussi un état écologique général de l'écosystème avec les papillons, les abeilles solitaires et les chiroptères. Les différents protocoles mis en place sont rappelés ci-dessous.

Les nichoirs à abeilles solitaires :

Parmi les pollinisateurs, les abeilles sauvages jouent un rôle très important, complémentaire à celui des abeilles domestiques.

Dans ce protocole, ce sont les abeilles sauvages de la famille des Mégachilidés qui sont étudiées. Elles utilisent des cavités déjà existantes pour construire leurs nids et chaque femelle pond ses propres œufs, c'est pourquoi elles sont dites solitaires. Pour les observer et quantifier les populations, deux nichoirs construits avec des tubes en carton sont placés en bordure de parcelle.

Les planches à invertébrés terrestres :

De nombreux invertébrés vivent à la surface du sol. Ils sont plus ou moins appréciés dans les parcelles agricoles en fonction de leur régime alimentaire : phytophages et souvent ravageurs de cultures ou prédateurs de ces derniers et auxiliaires...

A l'aide de 3 planches en bois (une au milieu de la parcelle et deux en bordure), différents groupes d'invertébrés sont dénombrés en soulevant les planches : les mollusques, les carabes, et d'autres invertébrés tels que les cloportes, mille-pattes, araignées, fourmis, etc.

Le transect papillons :

Les papillons sont des insectes facilement observables et reconnaissables. Par leur grand nombre d'espèces et la diversité de leurs besoins écologiques, ils sont de précieux indicateurs de l'état du milieu à l'échelle du paysage. Ils sont également de bons indicateurs des changements environnementaux par la faible dispersion de la majorité des espèces, la brièveté de leur cycle de vie et leur grande sensibilité et réactivité aux conditions climatiques.

En pratique, les papillons de jour sont identifiés et dénombrés en longeant une parcelle pendant une durée déterminée.

Le protocole chauves-souris :

Les chauves-souris sont des mammifères volants essentiellement insectivores. Elles sont des indicateurs importants de la qualité du milieu. En effet, les chiroptères sont très sensibles à la présence d'espaces semi-naturels (haie, point d'eau, etc.) au sein des exploitations.

Le protocole consiste à poser durant deux nuits un enregistreur à ultrasons sur la parcelle étudiée, une première nuit entre début juin et mi-juillet, puis une deuxième nuit entre mi-août et fin septembre. Les ultrasons sont ensuite analysés grâce au logiciel de traitement acoustique mis à disposition sur le site du programme Vigie-chiro. Chaque espèce de chauve-souris présente une signature acoustique, permettant de les identifier par simple analyse des cris. Finalement, les résultats obtenus sont des probabilités de présence avec des indices d'activités pour chaque espèce identifiée.

1.3. Ce qui a été fait !

- 22 protocoles abeilles solitaires
- 22 protocoles invertébrés rampants
- 13 protocoles papillons
- 2 protocoles chiroptères

Les protocoles sont simples pour assurer une large mise en œuvre, sans qu'ils prennent trop de temps. Ils sont aussi standardisés afin de fournir des données comparables à l'échelle nationale.

Les observations doivent être réalisées sur une parcelle représentative de l'exploitation, plutôt facile d'accès ou régulièrement fréquentée. Le choix des parcelles reste libre et peut être conditionné à un suivi de changement de pratiques ou une problématique particulière.

1.4. La communication

Réseaux de communication: page Facebook

L'association fait régulièrement des publications sur Facebook des observations faites sur le terrain (voir exemple ci-dessous).



Fiches synthétiques

En début de saison, les agriculteurs ont reçu une fiche synthétisant les observations de l'année précédente sur leur parcelle engagée dans l'observatoire. 25 fiches ont été réalisées en 2024. L'objectif est de sensibiliser l'agriculteur sur l'évolution de la biodiversité sur sa parcelle d'année en année.

De plus, ce travail de restitution des données récoltées a été en partie étudié dans le cadre d'un stage dans les équipes du MNHN. Ainsi, l'association a été sollicitée pour réaliser un entretien sur ce sujet. Le rapport de stage est disponible sur le site internet de l'OAB : https://www.observatoire-agricole-biodiversite.fr/articles/restitutions_locales_oab

Mise en place de l'OAB au Lycée de Neuvy

Cette année l'OAB a été mis en place sur l'exploitation du Lycée de Neuvy. Les observations sont faites par les élèves. En début d'année Symbiose a réalisé une présentation en classe de l'observatoire et de l'écologie des différentes espèces observables.

Les élèves ont ensuite pu installer les protocoles « planches à invertébrés » et « nichoirs à abeilles solitaires » sur une parcelle. Des observations ont été réalisées de mars à octobre, et un bilan a été effectué par Symbiose. De plus le protocole chauve-souris a aussi été mis en place par Symbiose et les résultats de l'inventaire seront présentés en début 2025.

1.5. Association reconnue « Site de démonstration de l'OAB » par le Ministère de l'Agriculture.

L'association a été sollicitée au printemps 2019 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour être labellisée « site de démonstration OAB ». Cette labellisation a été reconduite en 2022 pour une durée de 3 ans (Annexe 1).

Ce label existe depuis fin 2017. L'objectif est de devenir référent sur notre territoire. En plus de mettre en œuvre au moins un des 5 protocoles proposés, nous devons valoriser cette démarche. Plusieurs possibilités s'ouvrent à nous : panneaux explicatifs, portes ouvertes, accueil d'un public extérieur, formations, communication via les réseaux sociaux, test de nouveaux protocoles...

2. Programme Agrifaune - Gestion des bords de champs cultivés

2.1. Le niveau national

En 2006, pour faire face aux enjeux de conservation de la biodiversité et pour réinventer le partenariat autrefois naturel entre chasseurs et agriculteurs, une convention "agriculture/faune sauvage/chasse" a été signée entre l'APCA, la FNC, la FNSEA et l'OFB. Cette convention permet la mise en place du réseau "Agrifaune". Ce réseau rassemble les acteurs des mondes agricole et cynégétique. Il contribue depuis 2006 au développement de pratiques agricoles qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage. La convention a été renouvelée en 2024.

2.2. Le projet dans le département de l'Allier

Symbiose Allier a souhaité porter ce projet qui vise à rassembler les acteurs du monde agricole et cynégétique pour mener une étude permettant d'appréhender les intérêts écologiques et agronomiques sous-estimés que peuvent avoir les bordures de champs.

Dans ce projet, l'association cherche à répondre aux divers enjeux afin de limiter la présence d'adventices de culture et de favoriser la biodiversité ainsi que la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture productive et économiquement viable.

Les objectifs :

- Sensibiliser le monde agricole à l'intérêt de conserver et de réhabiliter les bordures de champs.
- Identifier et mettre en place des itinéraires techniques favorables à la biodiversité.
- Diagnostiquer l'impact des pratiques agricoles et d'entretien sur la biodiversité.
- Promouvoir les intérêts des bords de champs.
- Construire un réseau de bords de champ afin de partager et améliorer nos retours d'expériences.

6 agriculteurs sont engagés depuis l'automne 2020 et ont depuis testé 2 mélanges de semences : un premier en 2021 et un second en 2022. En 2023, la repousse a été étudiée. L'année 2024 a permis de communiquer sur les résultats obtenus.

Tableau 1 : Mélanges de semences testés pour les saisons 2021 et 2022

Nom commun	Nom scientifique	Cycle de vie	2021	2022
Trèfle blanc	Trifolium repens	vivace	X	X
Phacélie	Phacelia tanacetifolia	annuelle-biennale	X	X
Trèfle de perse	Trifolium resupinatum	annuelle-biennale	X	X
Trèfle incarnat	Trifolium incarnatum	annuelle-biennale	X	X
Sainfoin	Onobrychis vicifolia	vivace	X	X
Sarrasin	Fagopyrum esculentum	annuelle-biennale	X	X
Mélilot	Melilotus sp.	annuelle-biennale	X	X
Lotier	Lotus corniculatus	vivace	X	X
Achillée millefeuille	Achillea millefolium	vivace		X
Centauree jaccée	Centaurea jacea	vivace		X
Millepertuis	Hypericum perforatum	vivace		X
Sauge des prés	Salvia pratensis	vivace		X
Mauve des bois	Malva sylvestris	annuelle-biennale		X
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata	vivace		X
Pâquerette	Bellis perennis	vivace		X

2.3. Le protocole expérimental

Des relevés floristiques ont été réalisés en juin dans les 16 bordures. Pour les relevés entomologiques, des transects pour étudier les pollinisateurs ont été effectués sur chaque bordure. Le suivi des pollinisateurs s'est étalé de mai à août.

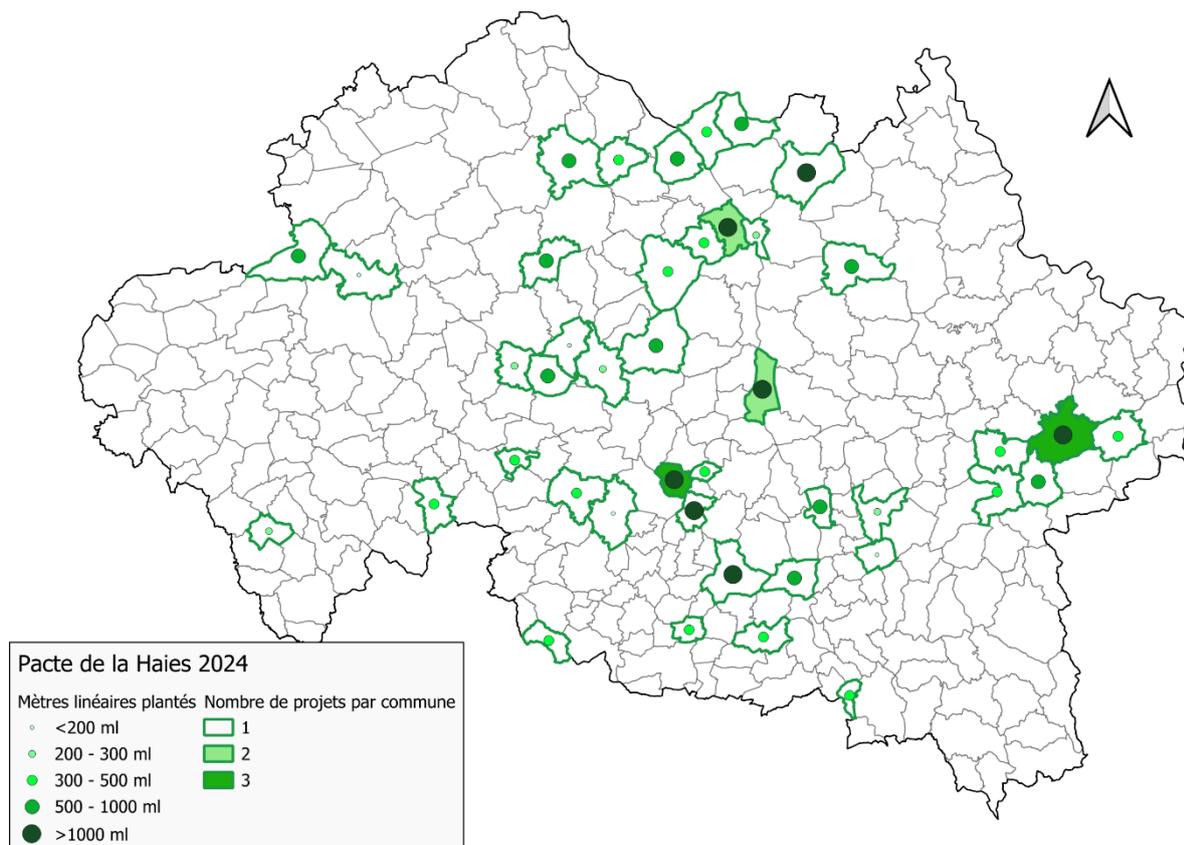
Un premier traitement statistique des données montre que l'on retrouve une plus grande diversité floristique et une plus grande abondance de certains pollinisateurs au sein des bordures semées. Cette abondance est liée à la ressource florale supplémentaire offerte par les espèces mellifères semées. La repousse des bordures semées montre une diminution des adventices au sein de celle-ci, tendant à un cortège d'espèces plus stable. Au niveau des arthropodes rampants, il ne ressort pas de résultats clairs entre bordures spontanées et semées.

3. Plan de relance « Pacte de la Haie »

Le « Pacte de la Haie » lancé par l'Etat français s'inscrit dans la continuité du plan France Relance. L'objectif principal est d'accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique en favorisant la plantation de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires sur les exploitations.

Dans ce cadre-là, un consortium de trois structures « Symbiose Allier, Mission Haies Auvergne et la Fédération des chasseurs de l'Allier » (créé lors du premier plan de subvention de 2021) s'est organisé pour répondre à l'appel à projet. Il a aidé les agriculteurs à monter des projets de plantation de haies bocagères ou d'alignements d'arbres (agroforesterie intraparcélaire) pour permettre, entre autres, de protéger les cultures, d'héberger une faune auxiliaire, etc.

Ce plan de plantation a accompagné 53 exploitations agricoles pour 27 km de haies dont la plantation s'étalera jusqu'au printemps 2025.



Carte 2: Localisation des projets de plantation de haies dans le cadre du Plan de relance

4. Gestion de sites de compensation et suivi des mesures compensatoires de l'autoroute A79 (RCEA).

Dans le cadre du chantier de l'A79, des mesures compensatoires ont été mises en place pour compenser la perte de biodiversité et d'habitats lors des travaux.

Symbiose Allier a été retenue par la société ALIAE pour assurer deux missions dans le cadre de la compensation environnementale :

- Mission de gestionnaire naturaliste sur 2 sites de compensation
- Mission de contrôleur de pratiques de gestion sur 12 sites sur lesquels une activité agricole ou forestière est maintenue.

Les travaux d'aménagement des 2 sites en gestion (création de mares, plantations de haies, pose de clôture, ...) se sont terminés sur 2023 conformément aux plans de gestion établis par l'association.

Sur ces sites une activité agricole (fauche ou pâturage) est maintenue sur une partie via la signature de prêts à usage entre ALIAE (propriétaire des sites) et deux exploitants agricoles. L'état fonctionnel des sites d'un point de vue agricole s'améliore après la fin des travaux d'aménagement et de restauration.

Les plans de gestions seront revus sur 2025 pour les adapter si besoin en fonction des résultats des suivis naturalistes et des difficultés potentiellement rencontrées pour l'exploitation agricole.

Le contrôle des pratiques des gestions a été réalisé sur 9 des 12 sites concernés (4 sites avec le maintien d'une activité forestière et 5 sites avec le maintien d'une activité agricole). Sur les sites restants, les travaux d'aménagement se sont poursuivis et aucun exploitant agricole n'était encore présent en 2024 sur ces sites. Cette mission de contrôle est également complétée par une mission de médiation entre les différents acteurs partie prenante sur ces sites (exploitant, gestionnaire naturaliste et ALIAE).



Mare créée et haie planté sur un des sites de compensation en gestion par Symbiose Allier



5. Etude sur le potentiel d'accueil de la biodiversité par les retenues collinaires

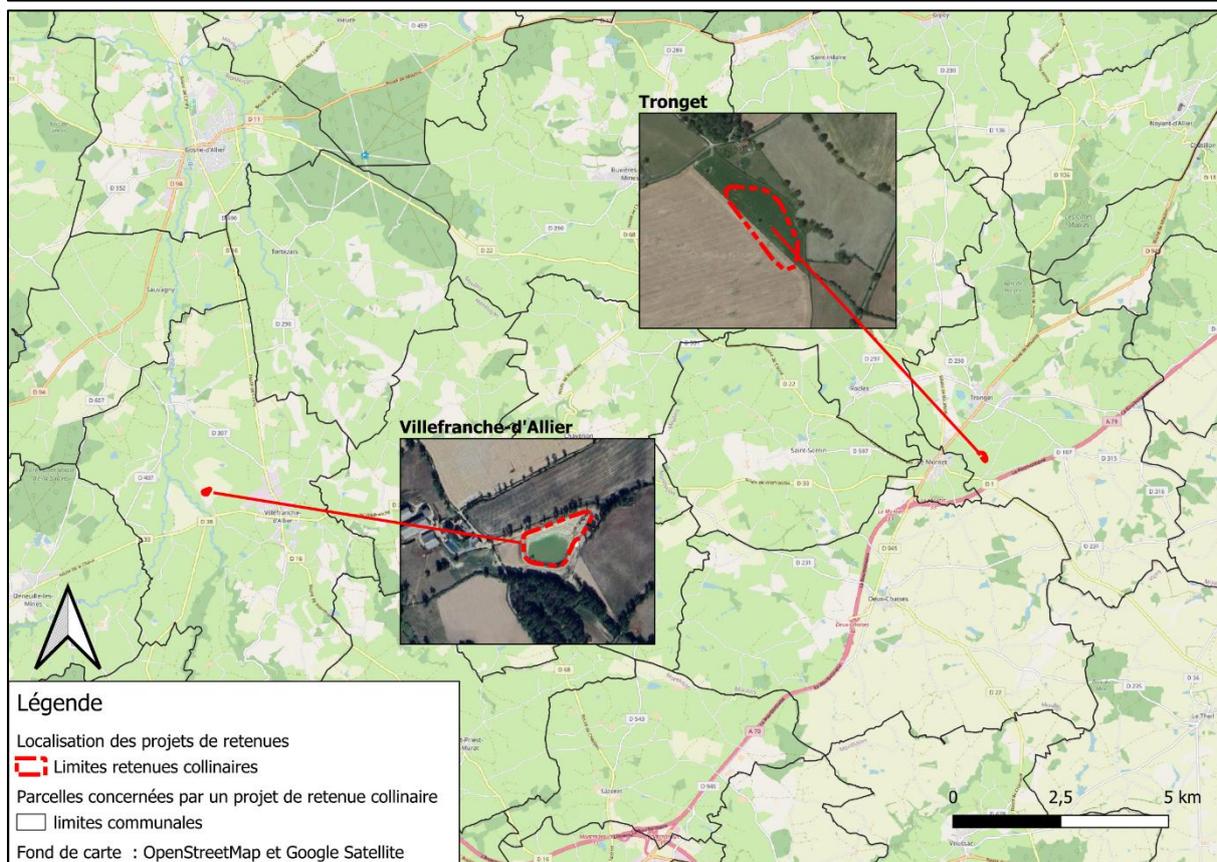
Symbiose Allier mène **depuis 2023** une étude sur le potentiel d'accueil de la biodiversité de retenues collinaires nouvellement construites dans le département de l'Allier. Cette étude s'inscrit dans les actions de l'association qui mène plus généralement des projets mêlant problématiques environnementales et enjeux agricoles. Ainsi, les retenues collinaires sont un objet d'étude très intéressant car porteur de deux enjeux qui peuvent être en opposition : le soutien de l'agriculture locale par le stockage de la ressource en eau et un enjeu environnemental qui porte sur l'impact de ces infrastructures sur la biodiversité locale et en particulier celle inféodée aux zones humides. L'étude est cofinancée par le fond européen FEDER Massif-Central attribué par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes **et le Conseil départemental de l'Allier**.

Ainsi, l'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'écologie des espèces des zones humides et de leurs liens avec les nouveaux milieux que représentent les retenues collinaires. Pour mieux cerner les impacts sur la biodiversité de l'implantation de telles infrastructures agricoles, le cœur de l'étude porte sur le suivi de trois groupes écologiques représentatifs des milieux humides :

- La végétation macrophyte de la ceinture et au sein de la retenue
- Les odonates
- Les amphibiens

En 2024, les suivis se sont déroulés sur 4 sites dans l'Allier (Villefranche d'Allier, Tronget, le Donjon, Neuilly en Donjon). Ces sites ont des usages agricoles pour l'irrigation des cultures. Les deux sites ajoutés cette année (du Donjon et de Neuilly en Donjon) sont des retenues anciennes créées dans les années 90. De plus, nous souhaitons suivre la colonisation de cette biodiversité sur un temps long, en projetant un suivi sur 5 ans.

Les résultats de chaque année sont archivés sur notre site internet : <https://symbioseallier.fr/etude-biodiversite-et-retenues-collinaires/>



Carte 3 : Localisation des sites d'étude

L'étude est réalisée sous le conseil scientifique de l'Université d'Orléans qui accueille une unité de recherche en limnologie. Ainsi, dans le cadre de ce partenariat un projet tuteuré a eu lieu de septembre 2023 à janvier 2024. Il porte sur l'étude des conditions chimiques de l'eau des retenues. L'objectif est de mieux caractériser le milieu à travers des variables locales. Les résultats de ce projet tuteuré ont été présentés par les élèves dans le cadre d'une réunion en début d'année 2024. De plus, un stage d'avril à août a été mis en place avec une étudiante ingénieure de VetAgro Sup (Clermont-Ferrand). Son stage a porté à la fois sur les suivis naturalistes et sur la réalisation d'entretiens auprès de plusieurs agriculteurs possédants ou ayant un projet de retenue collinaire.

6. Accompagnement de la filière CRC sur la thématique biodiversité et bords de champ

Dans le cadre de sa filière blé CRC, la coopérative COOPACA a sollicitée Symbiose Allier pour élaborer un partenariat afin de sensibiliser les agriculteurs sur la biodiversité. Ainsi, des inventaires de flore, de papillons et de libellules ont été réalisés sur les bords de champs de 5 exploitants.



Bord de champ inventorié et une orchidée (Ophrys abeille)

7. Prestation filière agrivoltaïque : plan de gestion agro-environnemental

La filière agrivoltaïque est en pleine construction sur le département et les agriculteurs ont pour beaucoup des sollicitations pour monter des projets sur leur terres agricoles. A la suite du décret relatif au développement de l'agrivoltaïsme du 8 avril 2024, le conseil d'administration de Symbiose Allier a souhaité accompagner les agriculteurs dans la construction de projets.

Ainsi en 2024, une prestation pour réaliser un plan de gestion agro-environnemental d'un futur site agrivoltaïque a été convenu avec le promoteur EDF Renouvelable. La rédaction du plan de gestion a intégré l'aménagement agricole du site en lien avec les contraintes des

éleveurs, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux du site. Cette prestation s'est déroulée de septembre 2024 à décembre 2024.

Partie 2 : L'information et la sensibilisation

1. Journée et ateliers thématiques

Symbiose Allier organise chaque année des événements thématiques à destination du monde agricole et du grand public. En 2024, la deuxième édition de la Journée Haie a été organisée au lycée agricole du bourbonnais et a permis d'accueillir diverses conférences sur les intérêts agronomiques de la haie.

De plus, en partenariat avec le Conservatoire Botanique du Massif-Central, 3 ateliers prairies ont été organisés au sein de trois fermes d'élevage du département. Deux sur élevage bovin à Saint-Menoux et Luneau, et un sur élevage ovin à Montmarault. Sur une demi-journée, l'objectif était de comprendre en quoi la flore présente dans les prairies va entraîner des conséquences en matière de gestion agricole. Pour ceci, les participants se sont rendus sur le terrain, pour apprendre à identifier graminées et légumineuses, mais surtout d'échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent aujourd'hui : sécheresses répétitives, fertilisation adaptée, qualité fourragère, etc. Finalement, une trentaine d'éleveurs a participé aux ateliers.

2. Fête de la Nature et diverses manifestations

Symbiose Allier en partenariat avec le Syndicat des Viticulteurs de Saint-Pourçain a participé pour la seconde fois à la fête de la Nature organisée par la Communauté de communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne. Une conférence sur la biodiversité en milieu agricole a été organisée sur la commune de Chantelle.

De plus, l'association a pu tenir des stands à diverses manifestations, pour faire connaître ses actions. On peut citer le Salon des Maires, le forum des initiatives durables de la communauté de communes de Moulins, le forum Agrinnov organisé par la FNSEA03, etc.

3. Interventions dans les lycées agricoles et MFR

Au cours de l'année 2024, Symbiose Allier a pu intervenir au sein de différents établissements scolaires sur les sujets de la haie et/ou de la biodiversité agricole. Les interventions ont été réalisées au Lycée agricole du bourbonnais à Neuvy, au Lycée agricole de Durdat Larequille, au collège Anne de Beaujeu et à la MFR de Saligny sur Roudon.

4. Publication d'articles dans la presse

En complément des actions conduites, l'association rédige régulièrement des articles de presse pour informer la profession agricole et le grand public des actions menées.

Les articles sont publiés soit dans la presse agricole via « L'Allier Agricole », soit dans la presse généraliste via « La Montagne ».

5. Page Facebook

L'association a créé une page facebook depuis fin février 2019 pour communiquer sur les actions conduites au quotidien.

<https://www.facebook.com/Symbiose-Allier-479110196166860/>

Des publications sont créées au fil des événements organisés et de l'avancement des projets.

6. Maintenance du site internet

Un site internet a été créé l'été 2019, il est régulièrement mis à jour.

<https://symbioseallier.fr/>

Vous y retrouvez les actions conduites par l'association et les événements en cours.

7. Lancement d'une lettre d'information

L'association publie deux fois par an (une fois par semestre) une lettre d'information à destination des adhérents de l'association. Cette lettre traite des avancées liées aux différents projets de l'association, et creuse certaines thématiques d'actualité poches des champs d'actions de l'association.

8. Réunions auxquelles Symbiose a participé

09/01	Réunion FCA
10/01	1% paysage - Haies Agonges
16/01	Réunion EDFre
17/01	Réunion Lycée agricole de Neuvy
19/01	Soutenance projet tuteuré – retenues collinaires
19/01	Atelier diagnostic des paysages - Cressanges
25/01	1% paysage : présentation plan d'actions
30/01	Montage vidéo CACF
31/01	Réunion régionale Agrifaune
13/02	TACCT le Montet
04/03	Rencontre CD03
06/03	Rencontre service élevage CA03
16/03	Réunion LIT
21/03	Présentation projet CRC COOPACA
26/03	Journée Haie
02/04	COFIL Diagnostic des paysages
08/04	Commission agrivoltaïsme CA03
11/04	Rencontre directeur CA03
30/04	Intervention Biodiversité Lycée agricole de Neuvy
03/05	Agrinnov
06/05	HMUC
15/05	Comité technique CT Sioule Andelot
23-24/05	Ateliers prairies CBNMC
23/05	Fête de la Nature
25/05	Randonnée DEPHY
31/05	Rencontre DDT - Haie
04/06	Présentation SEE CA03
06/06	AG Symbiose
14/06	Journée TACCT CC Bocage
15/06	AG CEN Allier

24/06	AG Symbiose Marne
26/06	AG AFAC
26/06	AG LIT
01/07	Comité Départemental de l'eau
09/07	Réunion Vichy communauté
11/07	Cotech 1% A79
17/07	Rencontre Photosol
29/08	Formation Haie Bayet
30/08	Soutenance stage VetAgro Sup
05/09	Réunion projet étudiant Lycée de Neuvy
14-15/09	Terre en fête
20/09	Comité technique CT Sioule Andelot : diagnostic agricole
27/09	Salon des Maires
1-4/10	Sommet de l'élevage
4-5/10	Forum Moulins Communauté
10/10	Entretien étudiants VetAgro : élevage dans l'Allier
17/10	AG SEMA
22/10	Rencontre Total ENR
24/10	Distribution film haie MHAURA
06/11	Réunion DDT/Symbiose : Valorisation de la Haie
15/11	Distribution film haie FDC03
18/11	Suivi projet étudiants Lycée Neuvy
22/11	Intervention Haie Saligny-sur-Roudon
27/11	Visite démonstrateur Total ENR
02/12	Atelier GEMAPI CC Bocage
12/12	Atlas des paysages CD03
16/12	Réunion d'info haie Saint-Pont
18/12	Distribution plants MHAURA

Partie 3 : Partenariats techniques

1. Partenariats scientifiques

Il est essentiel pour l'association de s'appuyer sur les compétences techniques et scientifiques de spécialistes.

L'étude du potentiel d'accueil de la biodiversité des retenues collinaires s'est montée et est menée en collaboration étroite avec **Pascal Bartout, Maître de conférences en géographie à l'Université d'Orléans.**

Nous travaillons avec la **Ligue de Protection des Oiseaux** et **Chauve-souris Auvergne** pour les suivis naturalistes sur nos sites de gestion dans le cadre de la compensation environnementale. Nous nous appuyons sur les compétences d'un expert forestier pour le marquage et le suivi des parcelles forestière.

Nous sommes en contact régulier avec le **Museum National d'Histoires Naturelles** pour le suivi de l'OAB.

Enfin, autant que faire se peut, pour tous les projets conduits, nous nous appuyons sur l'expertise scientifique des **membres de l'Académie d'Agriculture** comme M. Christian Lévêque, partenaire historique de l'association ou encore M. André Fougeroux qui a accepté de venir à notre assemblée générale pour présenter ses travaux sur la lutte contre les insectes ravageurs.